L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 MARS 1886. 59me Année

Durbec, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 19 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., au No. 82 rue de Chartres, articles de mode, vitrines, comptoirs, etc., etc.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

La question irlandaise.

Il faut rendre à M. Gladstone la justice qui lui est due : C'est un réformateur dans le meilleur sens du terme. Sa carrière n'est pas sans gloire ; il a fait plus d'une grande chose, il a porté de rudes coups aux privilèges de l'aristocratie anglaise, dont, fidèle à ses principes, il s'est obstiné à ne pas faire partie. Il savait bien qu'en y entrant, il se diminuerait les mains et abdiquerait son indépendance. Bourgeois il est né, bourgeois il veut mourir. C'est en cela qu'il est supérieur à son ancien rival politique, aujourd'hui dans la tombe. La littérature avait délivré à Disraeli de véritables lettres de noblesse ; il n'avait nullement besoin de s'affubler d'un titre qui n'est plus de notre temps. Il y avait de l'éclat dans ce nom de Disraeli : celui de Beaconsfield nous semble obscur en comparaison ; il a plutôt rapetissé que grandi celui qui a demandé ou consenti à le porter.

A l'extérieur, M. Gladstone ne dépasse pas la taille des plus médiocres hommes d'Etat anglais ; toute sa grandeur lui vient de sa politique intérieure ; sous ce rapport, il comptera dans l'histoire de son pays. Mais son œuvre capitale, qu'elle réussisse ou non, sera sa tentative d'affranchissement de l'Irlande. Nous ne croyons pas qu'il agisse par sympathie pour elle ; il est trop anglais et trop protestant pour cela ; ce qui le guide, c'est le bon sens et le sentiment de la nécessité. La Grande Bretagne a une plaie qui la ronge ; il en a sondé la profondeur et il s'essaie de couper le mal à la racine ; elle traîne au pied un boulet qui entrave sa marche, et il veut l'en débarrasser. Il faut savoir gré à cet Anglais, à ce protestant, de se dépouiller de ses préjugés, d'abdiquer ses haines séculaires, de se rendre à la raison, de braver les répulsions de ses concitoyens, d'aller jusqu'à mettre en danger sa popularité, en jeu son portefeuille et l'existence de son Cabinet, pour opérer une réforme qu'il juge indispensable.

Il y a de la grandeur dans le plan de rachat des propriétés en Irlande, inventé et tracé par le chef des Libéraux. Il y a de l'audace, de sa part, à proposer au Parlement de grossir la dette nationale pour des sujets que tout le monde déteste ; à jeter près d'un milliard de dollars dans une œuvre dont les résultats n'apparaissent pas bien clairement, surtout à des esprits prévenus comme ceux du peuple anglais. Là, en effet—il faut le remarquer—le réformateur ne se heurte pas seulement aux traditions séculaires, aux intérêts d'une classe dont les privilèges remontent aux origines de la nation ; il blesse les sentiments des plus grands libéraux ; il trouve de la résistance jusque parmi les radicaux, qui, dans mille autres questions aussi graves, l'avaient devancé. Au moment de le suivre dans la voie où il s'engage aussi résolument, nous voyons ceux sur l'appui desquels il avait le plus de droit de compter, des disciples dévoués, des membres de son Cabinet, et, parmi ces derniers, ceux qui professent les opinions les plus hardies, hésiter, faire des objections, aller jusqu'à offrir leur démission, pour ne pas partager une responsabilité qui les effraie.

S'il en est ainsi au sein du Cabinet, que sera-ce devant la Chambre des Communes, où les opinions sont si partagées sur les affaires d'Irlande, où le projet doit forcément provoquer d'orageuses séances ? Que sortira-t-il de ces brûlants débats ?

On n'en sait plus aujourd'hui à discuter l'autonomie que réclame l'Irlande. Cette autonomie n'est pas mise en doute ; les progrès étonnants de la question, depuis quelques mois, en sont fait une des nécessités du moment. Bon gré, mal gré, il a bien fallu admettre le principe ; on ne se bataillera guères que sur quelques détails.

C'est-la propriété elle-même qui est sur le tapis, qui est ébranlée. La secousse violente qu'elle va recevoir dans un des deux, lui en doit-elle pas avoir sur l'autre un dangereux contrecoup ? Cette tunique de Nessus qui la torture, la nation pourra-t-elle s'en débarrasser, sans d'effroyables déchirements intérieurs ?

Ce n'est rien encore que l'opposition que va rencontrer M. Gladstone dans le Parlement, de la part de son propre parti à moitié disloqué. Qui sait jusqu'où iront les prétentions de celui du Home Rule, enhardi par la victoire, enflammé par les ardeurs de la discussion ? Se contentera-t-il des concessions qu'on lui offre, des présents qu'on lui fait ? Les peuples longtemps opprimés savent-ils se contenir, quand l'heure de l'affranchissement a sonné, et n'y a-t-il pas plus à redouter des excès auxquels ils se livrent dans les enivrements du triomphe, que de ceux qu'ont pu leur inspirer auparavant le désespoir et la détresse ? La fiction Parnell, s'arrêtera-t-elle en chemin ? Sabra-t-elle, pourra-t-elle, au cours de ses revendications, écouter la voix de la sagesse, de la modération ? Le voudrait-elle, ne sera-t-elle pas poussée par ceux qui se pressent derrière elle et sont beaucoup plus ardents, beaucoup moins éclairés qu'elle ? Ce n'est il est trop tard ! poussé par presque tous les peuples exaspérés par de longs martyres, au moment où le pouvoir vaincu commence à céder ; ce cri qu'il fait entendre la France en 89, en 1830, en 1848, en 1860 au milieu des concessions tardives de Napoléon III, ne sortira-t-il pas aussi des poitrines irlandaises ? Et n'est-on pas obligé de dire que jamais, dans l'histoire, il n'aura été mieux justifié ?

On voit que la solution du problème posé, avec une généreuse hardiesse, par M. Gladstone, n'est pas exempte de dangers. C'est sur un terrain inconnu qu'il s'engage. On aperçoit son point de départ, mais le point d'arrivée, s'il y en a un, est caché derrière des nuages épais. Au point où en sont les choses, il ne peut s'arrêter en chemin, encore moins reculer ; il lui faut aller de l'avant ; sans quoi d'affreuses obstructions lui barrent le passage, toute majorité lui échappe et l'action gouvernementale est paralysée.

Nous souhaitons voir réussir pacifiquement l'œuvre de M. Gladstone et arriver, sans secousse, le terme de l'oppression et du martyre de l'Irlande, mais nous craignons fort qu'il ne soit trop tard.

D'après des informations que publie le *Courrier du soir*, de Lisbonne, l'ambassadeur du Maroc, Sidi Abdesadi, aurait offert récemment à l'Espagne la rive gauche de la Moulaya et à la France la rive droite de cette rivière, si ces puissances voulaient conclure avec le sultan un traité offensif et défensif qui permettrait au Maroc de s'opposer aux projets d'occupation prêtés à d'autres puissances.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

La Crise, en Angleterre.

Les événements dont l'Angleterre est, actuellement, le théâtre—dit le *Journal du Havre*—n'ont pu surprendre que les gens à courte vue, lesquels, dans les faits qui se produisent, ne discernent que ceux de l'heure présente, et ne savent point déduire les conséquences des mesures prises témérairement, et sans qu'un préalable, on ait suffisamment calculé ses propres forces non plus que les forces de résistance de ceux lesquels on prétend imposer sa suprématie, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre économique.

Ces réflexions nous sont venues à l'esprit en roulant, il y a quelques jours, une petite brochure publiée en 1879, par les soins de l'Association de l'industrie française, de cette association dont le rôle, en dépit des fumeux libéraux qui nous ont lourvé de si belles et si vaines promesses, commence à devenir prépondérant.

Cette brochure est intitulée "*la Guerre industrielle*", et, dès 1879, elle prophétisait, en quelque sorte, tout ce qui arrive présentement, non-seulement, à l'Angleterre, qui s'était armée pour vaincre tout le monde, industriellement, mais aux autres nations qui, les unes se sont défendues, et les autres, comme la France, n'ont pas pris de suffisantes précautions.

Pour bien faire apprécier la situation, il est nécessaire de citer quelques lignes du préambule de cette brochure, dans lesquelles la question était fort nettement posée :

"La période qui va s'ouvrir pour l'industrie,—que disons-nous ! qui est ouverte déjà,—n'est pas une période de concurrence seulement ; c'est une période de guerre, de véritable guerre industrielle, où les plus faibles, les moins largement outillés, c'est-à-dire les moins bien armés, sont destinés à périr, comme dans les guerres ordinaires, *s'ils ne savent, par des mesures et des précautions efficaces, se garantir contre les périls qui les menacent.*

"Il est inutile d'équivoquer : le danger ne vient que d'un seul point et tout le monde le sait ; il vient de l'Angleterre. L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie, les Etats-Unis l'ont senti : les uns se sont déjà garantis ; les autres se préparent à se défendre. Les grands mots de "liberté commerciale" n'y feront plus rien ; chacun sait que, si l'on veut conserver, chez soi, l'indépendance et la liberté du travail, il faut empêcher cet envahissement toujours croissant des produits anglais qui, sous prétexte de bon marché, inondent le monde entier et le ruineront, en définitive, en tuant toute initiative et en le faisant tributaire de Manchester dont l'école économique n'a qu'un but : Assurer à la Grande-Bretagne, la prépondérance industrielle, commerciale et maritime sur l'univers entier.

"Et pourquoi l'Angleterre veut-elle cette prépondérance ? Parce que c'est son unique moyen d'existence actuelle.

"L'Angleterre s'est fait un régime économique et industriel tel qu'il ne ressemble à celui d'aucun autre peuple et qu'il lui crée des nécessités, presque inéluctables. Sous l'empire de ces nécessités, l'Angleterre a été obligée de pousser à outrance sa production industrielle ; de la pousser à un excès formidable et tel que, pour les industries textiles seulement, la consommation intérieure atteint à peine au quinzième de cette production. Il faut donc, qu'à tout prix, elle trouve à déverser sur les autres peuples 85 0/0 de cette effrayante production. Pour les fers, la proportion est moins grande, mais elle atteint encore à près de 50 0/0 de la production anglaise.

"L'Angleterre en est venue là, contrairement à la loi naturelle des peuples, qui ordonne d'employer aux travaux de l'agriculture environ les deux tiers de la population, et le reste à l'industrie et au commerce. L'Angleterre a renversé la proportion, grâce à son organisation politique et sociale, encore féodale par certains côtés, puisque la terre n'y est possédée que par un nombre assez restreint de lords, grands propriétaires du sol, d'un sol presque inaccessible à la masse."

Voilà qui est net et décisif. L'Angleterre, en effet, a employé les deux tiers de sa population valide à des travaux industriels, et l'autre tiers seulement aux travaux agricoles. La raison en est facile à saisir. Les salaires, les bénéfices industriels, sont bien supérieurs aux salaires, aux bénéfices agricoles, et l'Angleterre, espérant fournir à toutes les nations ou au plus grand nombre d'entre-elles, les produits industriels qui leur sont nécessaires, en ne tirant, du dehors, que des produits agricoles, estimant qu'elle bénéficierait de la différence et deviendrait, ainsi, la plus riche nation du monde. Dans sa pensée, ses ouvriers, touchant aussi des salaires supérieurs, devaient jouir d'un bien-être plus grand.

Oui, sans doute, le rêve était beau ; mais, pour le réaliser, il eût fallu que les autres nations du globe, s'abandonnant elles-mêmes, se fussent résignées à n'être plus que les satellites de la Grande-Bretagne, et ne se soient point mises en défense (industrielle) contre elle. Or, presque toutes ont pensé qu'il était de leur intérêt de se créer une industrie, et se sont mises en état de le faire ; presque toutes aussi ont, pour mettre obstacle à l'invasion des produits anglais, renoncé, en pratique, au libre-échange, dont Cobden, flateur de Manchester, s'était fait l'infatigable apôtre, dans l'unique intérêt de l'industrie britannique.

Et, pour montrer quel était l'élan qui poussait l'Angleterre vers les choses industrielles, nous allons citer des chiffres, qui édifieront nos lecteurs.

Ces chiffres ressortent des exportations des textiles et des produits métallurgiques anglais, en 1878 et en 1885.

	1878 millions	1885 millions
Fils et tissus de coton	2 550	1 920
Dito de jute, lin, chanvre	220	225
Dito de laines, draps, flanelles, tapis	550	660
Total des textiles	3 320	2 805
Fontes, fers, aciers	500	925
Machines	150	325
Totaux	3 970	3 895

Ainsi, malgré la crise qui existe, partout, depuis plusieurs années, l'Angleterre a pu, en sept ans, accroître son exportation, sur les textiles de 325 millions de francs, et sur les produits métallurgiques, de 600 millions de francs ; et tout pour ces seuls articles presque un milliard.

Il est bien clair que les autres nations, en présence de cette avalanche, sans cesse croissante, ne pouvaient rester indifférentes — comme la France l'a été un peu trop — et que, presque partout, des mesures ont dû être prises.

Ce qu'il en est arrivé, le voici :

C'est que, entre l'année 1884 et l'années 1885, l'exportation britannique a subi, sur les matières textiles, une diminution de 8 million de livres sterling, soit deux cents millions de francs ; sur les métaux, une diminution de 5,800,000 livres sterling, soit 142 millions et demi de francs ; sur les machines, 2 millions de livres, soit 50 millions de francs ; en tout 392 millions de francs, ce qui est, on en conviendra, un chiffre formidable. Et cela, d'une année à l'autre.

Il ne faut donc pas s'étonner si la crise, que la Grande-Bretagne avait voulu déchaîner sur les autres nations, est retombée avec une si grande intensité sur elle-même, et si son armée d'ouvriers, qu'elle avait rassemblée pour s'assurer la conquête économique du monde, commence à se retourner contre elle, le monde s'étant mis en défense contre ses envahissements.

Il ne faut donc pas s'étonner, non plus, si les regards commencent à se tourner vers l'agriculture, qu'on avait négligée ou délaissée. Est-ce que, l'autre jour, les réunions d'ouvriers anglais ne demandaient pas qu'on leur donnât des terres à cultiver ? Est-ce que le ministre radical, M. Chamberlain, ne répondait pas, mardi dernier, aux délégations ouvrières "qu'il prenait grand intérêt au retour des ouvriers vers les travaux agricoles, et que, " si l'opposition s'en présentait, il ferait tous ses efforts pour faciliter la mise en application de cette idée, application qui produirait d'excellents résultats. Avant longtemps, a-t-il ajouté, quelque chose sera fait dans ce sens."

Nous pensons que ce qui se passe de l'autre côté du détroit ; que l'évolution qui s'y accomplit ; que ce retour de la main-d'œuvre aux travaux agricoles, après les déboires d'une industrie poussée à outrance, ne sont que les conséquences logiques d'un système basé sur une idée fausse qui, dans l'esprit de ceux qui l'avaient imaginée, devait donner la suprématie industrielle à l'Angleterre.

Si, en France, des esprits chétifs y se laissent pénétrer par de séduisantes théories, qui imposer la pratique de ces systèmes, il n'est trouvé, chez les autres nations, en Amérique et en Europe, des hommes qui ont pensé qu'il n'était pas bon de se laisser envahir industriellement par l'Angleterre. Il n'en faut pas davantage pour mettre ce pays en état de crise violente et pour lui faire subir, cruellement, le contre-coup des crises commerciales qu'il s'était mis en état de développer chez les autres.

Nous lisons, dans le *Temps* du 3 mars :

Depuis le jour où M. Pasteur annonça à l'Académie des sciences la méthode de traitement préventif contre la rage appliqué au petit Meister et à Jupille, bien des discussions se sont élevées, bien des chroniques scientifiques et extra-scientifiques ont été publiées ; tout le monde enfin, dans la presse, dans les salons, dans les cafés, sur les trottoirs, a dit son mot, soit enthousiaste, soit réservé, soit même hostile, sur le degré de confiance que méritait la méthode annoncée. Applaudissements, critiques ou calomnies, M. Pasteur a laissé le torrent couler. Pendant plus de quatre mois, il ne s'est pas départi de son long silence, il a continué à traiter, avec l'aide du docteur Grancher, toutes les personnes mordues par des chiens enragés et qui arrivaient de tous les coins de la France, de tous les points de l'Europe, quelques-unes même de l'Amérique. Et hier, comme si tout le bruit de la polémique soulevée par sa découverte n'était pas arrivé jusqu'à lui, il est venu simplement, modestement, rattacher à la célèbre note du 26 octobre dernier une nouvelle communication pleine de faits éclatants. L'Académie des sciences, émue comme le sera la France entière au récit de tels résultats, a acclamé l'idée d'une grande souscription nationale destinée à élever un établissement vaccinal de la rage.

Outre le point de vue national et humanitaire, M. Vulpian a indiqué en quelques mots l'absolue nécessité de constituer désormais un service régulier des "mordus." Il est impossible de s'imaginer, où, effet, dans quelles difficultés d'organisation matérielle s'est débattu M. Pasteur, depuis la fin d'octobre, pour recevoir des séries de malades se présentant au nombre de quinze, de vingt, de quarante personnes à la fois. Comme, la plupart du temps, c'était de pauvres gens qui venaient se faire soigner, il fallait les héberger. Les hôtels du voisinage étaient et sont encore transformés en succursales du laboratoire. La cour de l'Ecole normale est devenue une cour des miracles. On s'empresse, on s'entasse, à l'heure des inoculations dans des petites salles étroites et basses.

Mais le côté à la fois touchant et fâcheux auquel il faut, comme l'a dit M. Vulpian, soustraire M. Pasteur, c'est ce souci perpétuel de tous les menus détails qu'exigent l'arrivée, le séjour, le départ de tant de traités. Maintenant que la méthode est fondée, qu'il ne reste plus que la haute surveillance à exercer sur toutes les préparations délicates du virus antirabique, il est urgent que M. Pasteur n'émiette pas sa vie de laboratoire à chercher des chambres d'hôtel pour les personnes mordues.

On se rappelle, sans doute, les deux dépêches datées l'une de Paris, 14 du courant ; l'autre, de Paris 15, qui nous ont appris la première, que les souscriptions pour l'Institut Pasteur avaient atteint le chiffre de 250,000 francs ; la seconde, que la Chambre des Députés de France avait voté, ce jour là, l'urgence pour un crédit de 200,000 francs pour le même Institut.

Si l'espace nous le permet, nous reproduirons, dimanche prochain, le compte-rendu de la séance du 1er mars, de l'Académie des sciences de Paris—séance au cour de laquelle M. Pasteur a communiqué à ses collègues "une nouvelle méthode concernant la prophylaxie de la rage."

Nous avons trouvé ce compte-rendu dans le *Temps* du 5 mars

La *République Française* du 5 mars

Le comité de la souscription alsacienne-lorraine pour élever un monument à Gambetta vient d'adresser au conseil municipal de Paris la pétition suivante :

A M le président et à MM les membres du conseil municipal de Paris

Messieurs

Les Alsaciens et les Lorrains présents aux obsèques de Gambetta ont réclamé au nom de l'Alsace et de la Lorraine l'honneur d'élever à Paris un monument à celui qui personnifie pour eux la défense nationale et fut élu en 1871 de plus des départements qui allaient devenir la frontière de la France.

Le comité constitué pour réaliser ce vœu a réuni une somme de cent quarante mille francs provenant uniquement de souscriptions individuelles dont la majeure partie a été recueillie dans les provinces adhérentes.

Confiants dans le patriotisme des représentants de la capitale, population particulièrement aimée de Gambetta, population qui après avoir prodigué son dévouement jusqu'au dernier jour de la lutte a donné un témoignage de la sympathie la plus vive et la plus éclatante de son solidarité fraternelle aux victimes de la conquête, nous sollicitons du conseil municipal l'autorisation d'ériger dans l'un des parcs de Paris ou de ses abords de la gare de l'Est un monument qui témoignera aux générations des siècles futurs de la fidélité des Alsaciens et de la Lorraine à la mère patrie.

" Le comité de la souscription

Nous avons sous les yeux la liste des membres de ce comité, telle qu'elle était à l'origine, avant que la mort ait fait quelques vides dans ses rangs.

Ce comité fut institué sous la présidence d'honneur de M. Jean Dollfus.

President : M Schœrer-Kestner, sénateur.

Vice-presidents : MM de Bonnefoy, ancien député ; Chandour, ancien député du Bas-Rhin, conseiller d'Etat ; Dietz-Monnin, sénateur ; Gauckler, directeur des chemins de fer de l'Etat ; Kolland, membre de l'Institut ; Siegfried (Jacques), banquier ; Worms (Justin), banquier ; Wurtz (Ad), membre de l'Institut, sénateur.

Secrétaire général : Charles Risler, maire du VIIe arrondissement, 39, rue de l'Université, Paris.

Secrétaire général adjoint M Alfred Riech, négociant.

C'est en consultant les tableaux de la douane que les Anglais ont pu mesurer le préjudice causé à leur pays par l'obstination des fermiers à repousser l'élevage des volailles. Cette consultation opportune leur a appris que, d'une importation d'œufs et de volailles s'élevant, en 1879, à moins de 10 millions de francs, ils sont progressivement arrivés, en 1884, à payer à l'étranger pour ces deux produits alimentaires la jolie somme de 88,463,275 fr. (2,908,927 liv. st.)

Dans le même temps, en 1884, la fille d'un fermier prenant la direction d'un poulailler, peuplé de 150 poudeuses, tint registre exact des dépenses et du seul produit des œufs. Elle récolta de ceux-ci, 13,956—une petite moyenne de 93 par tête. A 2 penny l'unité—prix de vente par contrat, la recette donna 784. 2 sh. (1,952 fr.) ; la dépense ayant été de 892 fr., le profit net ressortit à 1,060 fr.

Utilisant ce renseignement, cet enseignement plutôt, la Société royale d'Angleterre, convaincue que l'élevage de la volaille a un rôle considérable à jouer dans l'économie de la ferme, l'a admise à figurer dans ses concours, "en instituant une liste de prix à l'exposition de Preston."

Nous avons déjà parlé du "Journal du prince impérial," qui va paraître à Berlin, et cité une curieuse appréciation de l'ex-empereur Napoléon III sur l'héritier du trône de Prusse. La *Gazette de Breslau* donne un fragment de lettre de l'ex-impératrice Eugénie qui n'est pas d'un moindre intérêt. Le voici :

"Le prince est un grand et bel homme, presque d'une tête plus grand que l'empereur, svelte, blond, avec des moustaches cendrées pâlies, un Germain comme Tacite doit les avoir décrits, d'une politesse chevaleresque, non sans quelques traits à la Hamlet.... Son compagnon, un général Moltke (en un nom de ce genre,) est un homme très avare de paroles, mais un vrai rêveur, et qui étonne par ses remarques frappantes.... C'est un génie imposante, ces Allemands. Louis dit : La race de l'avenir. Bah ! nous n'en sommes pas encore là."

Dans une réunion de dames, qui a eu lieu à Vienne, la princesse de Metternich a proposé d'envoyer un médecin à Paris pour y étudier la méthode de M. Pasteur. La souscription, ouverte immédiatement, a produit la somme nécessaire pour mettre ce projet à exécution.

De son côté, le journal de Milan la *Perseveranza* ouvre une souscription pour la création, à Paris, d'un hôpital international, où les individus atteints de la rage seraient soignés par M. Pasteur.

La première souscription a produit 5,000 fr.

La *Paix* de Paris termine ainsi un article sur le traité de la France avec les Hôvas :

Peut-être les détracteurs systématiques de tous les actes du gouvernement de la République, vont-ils prétendre qu'en se prononçant pour le traité contre la guerre, la Chambre a effectué une reculade et enlevé au gouvernement la possibilité de défendre énergiquement, le cas échéant, les droits de la France à Madagascar et même dans nos autres colonies.

Une telle assertion serait absolument le contraire de la vérité. Le vote d'hier, loin d'enlever au gouvernement l'autorité nécessaire à la défense de nos droits dans le monde colonial, lui donne une plus grande force pour assurer l'exécution des traités.

Par cela seul que les conventions intervenues entre la cour d'Emyrne et le gouvernement français ont été acceptées par les représentants de la nation à une immense majorité, elles s'imposent avec une autorité plus grande aux contractants. Les Hovas comprendront que toute violation du traité de leur part serait autrement grave que si la Chambre se fût montrée divisée. D'autre part, le ministère se trouvera mieux armé pour s'opposer à toutes les infractions.

Il ne saurait donc être question ni de faiblesse ni de reculade dans la solution donnée hier par la Chambre à l'affaire de Madagascar. Le pays ne s'y trompera pas, malgré l'étrange assertion de M. Albert de Mun, que si l'on eût été en monarchie, il aurait fallu continuer la guerre. Il n'est guère présumable que ce soit cette perspective qui fasse beaucoup regretter à la France de ne pas vivre sous le sceptre du châtelain d'Eu ou de tout autre prétendant.

Le pays applaudira au vote d'hier, non seulement parce qu'il met fin, d'une façon honorable à une affaire qui pouvait engager, dans des proportions excessives, nos forces et nos finances, mais aussi parce qu'il atteste l'esprit politique de la Chambre.

Cet esprit s'est déjà attesté, dans ces derniers temps, en diverses circonstances et notamment dans la discussion de l'amnistie. La plupart des pierres d'achoppement auxquelles on pensait que le cabinet du 8 janvier pourrait se heurter se sont trouvées jusqu'ici successivement écartées. La question de Madagascar était une de ces pierres et non la moins grosse. La voilà, à son tour, mise de côté. On ne fera pas croire au pays qu'il doive s'en plaindre.

Le correspondant particulier du *François*, de Paris, à Rome apprend "de source autorisée" que le Japon s'apprête à suivre l'exemple de la Chine et à demander au Vatican une représentation officielle. On sait que Léon XIII, quelques mois après avoir écrit à l'empereur de Chine pour recommander à sa protection les chrétiens du Céleste-Empire, avait adressé une lettre semblable à l'empereur du Japon. Ce dernier a été particulièrement sensible à cette démarche, et des négociations vont être incessamment entamées entre le Japon et le Vatican.

C'est ainsi—dit le *Courrier de Bruxelles*—que, sous le glorieux pontificat de Léon XIII, la Papauté voit son prestige s'étendre jusqu'aux contrées du globe les plus lointaines et jusqu'ici réfractaires à l'influence de l'Eglise.

La presse austro-allemande s'occupe, depuis quelques jours, avec une attention suivie, du projet de loi que le gouvernement de Vienne a soumis au Parlement autrichien.

D'après cette loi, tous les Autrichiens de 19 à 42 ans, et même pour quelques uns à 60, formeront le *Landsturm*, c'est-à-dire l'armée de la grande *Défense nationale*, au moment d'une guerre.

Cette initiative vigoureuse fera de l'armée autrichienne l'une des plus fortes et des plus belles de l'Europe. On se demande pourquoi l'Autriche a choisi l'heure actuelle, pour cette réorganisation : si celle-ci est en rapport avec d'autres événements qui se produisent ou peuvent se produire autour des Balkans, par exemple, ou avec la *germanisation* de la Pologne.

Des publicistes prévoyants se posent peut-être aussi la question de savoir si le prince de Bismarck hâte la conclusion d'une paix religieuse relative en Prusse, dans l'espoir d'avoir les mains plus libres, pour le cas où la politique générale de l'Europe se déplacerait sur même changerait son axe d'opérations actuelle. On ne saurait contester que nous sommes à la veille de revirements et peut-être de crises profondes.

C'est avec une colère non dissimulée que la presse russe, entre autre celle de l'Autriche, commente cette importante innovation dans la situation militaire de l'empire voisin. Certains journaux, tels que la *Peterburgskija Wedomosti*, vont jusqu'à voir dans la réalisation de ce projet de loi une mesure qui menace beaucoup plus la paix de l'Europe que n'importe quelle mobilisation. Ce n'est pas avec de semblables mesures, dit ce journal, qu'on arrivera à inspirer confiance.

Les députés de la région du Sud-Est de la France, représentant les départements de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Loire, de la Loire, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie viennent de décider, sur la proposition de M. Ballue, de tenir des réunions communes pour étudier la question de l'admission temporaire des fils de coton étrangers et des fils en général.

Ils se sont réunis tout récemment. Ils ont décidé de s'adjoindre leurs collègues des départements de l'Allier, de l'Ardèche et de la Lozère.

M. Ballue a proposé d'adresser au ministre du commerce et de l'industrie une lettre pour lui demander d'étendre l'admission temporaire aux filés de tous les numéros.

On sait que les fabricants de tissus de Lyon et de la région du Sud-Est réclament cette admission pour avoir le droit de fabriquer les tissus *mélangés* (de soie et de coton) dont la vente est devenue, depuis quelques années, supérieure à celle des tissus de soie pure. Cette réforme atténuerait la crise de l'industrie des tissus.

La réunion a adopté la proposition de M. Ballue, qui a été chargé de rédiger la lettre, qui sera examinée et discutée.

Le prince Fuschini, membre de la famille impériale japonaise, est arrivé à Paris pour étudier l'organisation militaire française. Il est accompagné d'un aide de camp, qui, il y a quelques années, suivait les cours de l'école de Fontainebleau.

Le ministre de la guerre a mis à la disposition du prince Fuschini, pendant son séjour en France, un de ses officiers d'ordonnance, M. le capitaine Valabrègue.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera dite lundi prochain, 22 du courant, à 9 heure et demie du matin, à l'Eglise St. Augustin, pour le repos de l'âme de feu CHARLES SOUFRENNE. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de sa famille.

19 mars—3f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comptibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 9 mar—1an PP

PIANOS BARGAINS.
CHICKERING droit, 7 1/3 octaves. Blanc dont on s'est servi quatre ans. $250 ; valant $850.
PLEYEL droit, $175.
Vaste assortiment de beaux Pianos WEBER, MATHUSHEK et HALLET des prix de bargains.
Pianos repasés $75 payables $3 par mois.
Un Piano à 7 octaves, $100.
P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
Le premier magasin de Musique.
19mars—1f

UN jeune homme capable pour servir dans un magasin de confiserie, et à la buvette, trouvera de l'emploi de suite, coin St Louis et Royale.
E. HIMBERT.

Avis,
J'AI dissout ma société avec Monsieur T. P. Boscher pour l'exploitation de mon enduit inaltérable. La société existant sous la raison sociale de H. E. Bory & Boscher n'a donc plus d'existence légale. Je ne paierai aucune dette contractée par cette société après cette date.
Nlle-Orléans, ce 15 mars 1886.
19mars—1pem H. E. BORY.

LA
GRANDE VENTE
—A—
95 sous.
500 Caisses Chaussures.

	LA PAIRE.
Bottes fines pour enfants	95 sous
Pantoufles supérieures cousues	95
Bottes boutonnées pour fillettes	95
Bottes en peau pour dames	95
Bottes spring heel, pour enfants	95

LA GRANDE VENTE
—A—
75 sous.

	LA PAIRE.
Pantoufles brodées pr. messieurs	75 sous
Bottes boutonnées pour fillettes	75
Souliers bas pour dames	75
Brodequins cousus pour fillettes	75
Escarpins pour dames	75
Pantoufles ouvragées pr. dames	75
Bottes légères pr. enfants, talons	75

BOTTES FINES
UN LOT SPECIAL.
100 caisses bottes extra fines pour dames, semelles souples, formes élégantes, valant $3.00. Prix actuel $2.15 à 2.50 la paire.
Chaussures cousues pour messieurs, article solide et confortables $2.25 à $3.00 la paire.
Maison ouverte tous les jours, le dimanche jusqu'à 1 heure.
L'Etoile Rouge,
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans.
17mars—1m—Mc Ve Di

La fête de St-Joseph étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Messes Chrétiennes la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis à la messe qui sera dite à 7 heures vendredi 19 mars 17mars—3f

Grocerie à vendre.
A vendre pour cause de départ une épicerie et buvette non achalandée et située dans un quartier central du Second District. S'adresser à S. BLASINI 115 Passage de la Bourse
12mars—7f PP

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
117 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N B—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous les rapports.
24 fev—1an

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Satines, Nottingham, Madras et Tuvoiman.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINQUES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 6 oct—1 an

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, pour le Schwyhill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

CHARLES F. GONTHIER,
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, est devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, sous la direction. Il sera heureux d'recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stoc d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept

DENTISTES.
G. P. MALONEY. D. S. D.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150 RUE DU CANAL 150
après Marengo.
Dentiste du ouvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix le plus bas.
26 août

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

DENTIFRICE.
Le soussigné préviens le public qu'il prépare un excellent dentifrice au moyen duquel il prévient la carie des dents, en arrête les progrès quand elle s'est déclarée, et prévient et guérit également les maux de dents. Il applique lui-même le liquide et, dans tous les cas, garantit une complète guérison.
L. BARRIÈRE ROMAIN,
220 rue Julia, près Baronne.
24fév—1m

EXTRAITS DU VINGT-SIXIÈME EXPOSÉ ANNUEL DE LA
Equitable Life Assurance Society,
120 BROADWAY, NEW YORK
POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1885.

Actif	$66,553,387 50	Actif	$66,553,387 50
Passif, estimation à 4 pour cent	52,691,148 37	Passif, estimation à 4½ pour cent	49,058,058 10
Surplus	$13,862,239 13	Surplus	$17,495,329 40

Revenu pendant l'année 1885 $16,500,053 13
Portions de polices payées depuis l'organisation de la société $88,211,175 93
Portions de polices payées pendant l'année 1885 7,138,089 05
Assurances en vigueur $357,938,346 00
Nouvelles assurances inscrites en 1885 66,011,378 00
Augmentation du revenu des polices $1,430,349 00
Augmentation du surplus 3,378,022 03
Augmentation du l'actif 8,391,481 00

Le montant des nouvelles assurances inscrites par l'Equitable en 1885, a dépassé les plus fortes affaires qu'aient jamais faites la Société ou toute autre Compagnie en une seule année ; en 1884 les affaires de la Société ont excédé